

Ordre des ingénieurs - Une enquête s'imposait déjà en octobre 2009

«On veut être en mesure de corriger la situation»

8 octobre 2011 | Jessica Nadeau | Actualités en société



Photo: Source OIQ
Maud Cohen, présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec

Collusion, corruption, financement occulte des partis politiques... Les scandales entourant le milieu de la construction et les firmes de génie-conseil ne cessent d'alimenter les manchettes depuis deux ans. L'image de la profession d'ingénieur est mise à mal et seule une commission d'enquête permettra de restaurer le lien de confiance désormais rompu avec le public, estime l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Lorsque Maud Cohen a pris la présidence de l'Ordre des ingénieurs du Québec au début de l'été 2009, rien ne laissait présager l'ampleur de la crise qui l'attendait. Dès les premières semaines de son mandat, la présidente s'est retrouvée à gérer le scandale des compteurs d'eau. Et depuis, ça ne s'est jamais arrêté. Deux ans plus tard, l'Ordre est toujours embourbé dans les scandales et les enquêtes.

Mais on n'en serait peut-être pas là si le gouvernement avait déclenché une commission d'enquête dès octobre 2009, comme elle le réclamait, déplore Maud Cohen.

«Est-ce qu'on en serait encore là aujourd'hui, est-ce qu'on en serait à une telle ampleur s'il y avait eu une commission d'enquête en 2009? Il faut se poser la question. La situation est très grave à l'heure actuelle et elle l'était déjà il y a deux ans, mais là, avec tout ce qu'on entend, les gens en ont marre, ils ont hâte que nos mandataires fassent ce qu'ils ont à faire pour corriger la situation.»

Seule une commission d'enquête permettra de faire la lumière sur ce système, estime Maud Cohen. Et seule la transparence permettra de rétablir la crédibilité des professionnels du génie.

«Il y a 60 000 ingénieurs au Québec et la majorité d'entre eux sont d'excellents professionnels, des gens qui suivent leur code de déontologie et qui n'ont rien à se reprocher dans tout ce qui est dit depuis deux ans. Malheureusement, la perception du public entache la confiance qu'il a envers ces professionnels. Nous pensons donc que la transparence est nécessaire pour ramener ce lien de confiance, non seulement envers les instances gouvernementales et les différents ministères impliqués, mais aussi envers les professionnels du milieu.»

Des mesures à la pièce

À cause de l'adoption de mesures à la pièce comme c'est le cas depuis quelques années, il est impossible de comprendre le système dans son ensemble, déplore Maud Cohen. Et même si les policiers font leurs enquêtes et identifient des coupables, même si l'Ordre fait ses propres enquêtes pour désigner les ingénieurs ayant commis des fautes déontologiques, ce ne sera pas suffisant pour démanteler le système, car rien ne garantit que les chaises laissées vacantes ne seront pas reprises par d'autres.

«C'est un système global, à plusieurs niveaux, qui va au-delà du financement des partis politiques ou de la collusion. Tout cela semble intégré et on considère que, pour bien briser les liens, il faut une réflexion globale sur la situation. Et c'est à partir d'une commission d'enquête qu'on va pouvoir avoir cette réflexion.»

Plus de 600 enquêtes au Bureau du syndic

En attendant la commission d'enquête, l'Ordre des ingénieurs du Québec a pris ses propres dispositions pour enrayer le problème. Car Maud Cohen estime que, dans une telle situation, l'Ordre doit montrer l'exemple et avoir une attitude irréprochable.

«Je crois qu'il y a une incompréhension, les gens confondent le rôle d'un ordre professionnel et celui d'une association. Une association défend les intérêts des membres qui la composent, alors qu'un ordre professionnel est là pour assurer la protection du public et défendre l'intérêt public. Je crois que le rôle de l'Ordre était mal compris et que les gens ne comprenaient pas qu'ils avaient un rôle à jouer quand ils voyaient des situations problématiques.»

Le message que l'Ordre véhicule depuis maintenant deux ans semble avoir porté ses fruits, car le Bureau du syndic croule sous les demandes d'enquête. Dans la foulée des scandales, il a fallu restructurer le Bureau du syndic, lui donner davantage de ressources pour mener ses enquêtes et revoir ses méthodes de travail pour le rendre plus efficace.

«Le Bureau du syndic est passé du simple au double, en matière de ressources, dans la dernière année et demie», annonce fièrement Maud Cohen.

À l'heure actuelle, le Bureau du syndic mène 667 enquêtes sur de possibles infractions au code de déontologie. Selon la gravité de la faute, les coupables risquent d'écopier d'une réprimande, d'une amende ou d'une radiation temporaire ou permanente. Certaines de ces enquêtes sont d'ailleurs sur le point d'aboutir.

Parallèlement à cela, l'Ordre a augmenté son nombre d'inspections et profite de ses visites pour rappeler à ses membres quelques notions d'éthique.

Enfin, sur le plan préventif, l'Ordre a instauré une ligne 1-877-ÉTHIQUE pour permettre à ses membres de lui faire part de leur inquiétude ou de dénoncer des pratiques douteuses, mais aussi pour leur permettre de poser des questions et de venir chercher des conseils. La ligne, en place depuis environ un an, connaît un réel succès auprès de ses membres et il y a aujourd'hui beaucoup plus d'appels préventifs qu'il n'y en avait auparavant, observe avec plaisir Maud Cohen.

Éthique versus déontologie

Quelle place doit prendre l'éthique dans toute cette histoire? Pour répondre à la question, la présidente de l'Ordre fait d'abord la distinction entre éthique et déontologie.

La déontologie, c'est un ensemble de règles qu'un professionnel, membre d'un ordre, doit suivre sous peine de sanctions professionnelles. Lorsqu'on parle d'éthique, on fait plutôt référence à un système de valeurs personnelles, intrinsèquement liées à la façon dont on a été éduqué et au système de valeurs de la société dans laquelle on évolue.

«Parle-t-on trop d'éthique? Je ne crois pas, car l'éthique évolue. Ce qui était acceptable à une certaine époque sur le plan de l'éthique personnelle l'est beaucoup moins aujourd'hui ou, parfois même, n'est plus du tout acceptable.»

Selon elle, si la situation s'est détériorée à ce point-là au cours des dernières années, c'est que, comme société, on ne s'est pas doté des outils qui étaient nécessaires pour minimiser les risques liés à l'exécution de contrats.

«Nos mandataires, qui sont les ministères et les municipalités, n'ont pas les ressources nécessaires à l'interne pour assurer un suivi adéquat. Là où il y a de l'homme, il y a de l'hommerie. Et même si, oui, normalement, les professionnels sont censés suivre leur code de déontologie, si une personne n'a pas l'éthique personnelle qui est requise, le risque que cette personne enfreigne les lois est beaucoup plus grand si on ne la suit pas de façon adéquate.»

Dans un avenir rapproché, Maud Cohen espère d'abord et avant tout la tenue d'une commission d'enquête pour rassurer la population et redorer l'image de la profession. Elle veut également que les membres dénoncent les situations problématiques dont ils sont témoins.

«On veut être en mesure de corriger la situation et on veut que nos membres comprennent qu'ils ont un rôle à jouer sur ce plan. On met tout en oeuvre pour y arriver.»

Collaboratrice du Devoir